

Abbott Index de l'Égalité Femmes-Hommes

25 FÉVRIER 2022

La loi « avenir professionnel » sollicite les entreprises françaises de plus de 50 salariés pour mesurer et publier leur Index de l'Égalité Femmes-Hommes. Le score de cet Index est la somme des résultats obtenus sur 5 critères.

L'Index de l'Égalité Femmes-Hommes doit être publié annuellement, au plus tard le 1er Mars, et peut donner lieu à des plans d'actions pour atteindre l'objectif de 75 points.

Deux entités juridiques du groupe Abbott en France publient leur Index de l'Égalité Femmes-Hommes en 2022, basé sur la classification conventionnelle :

ABBOTT FRANCE

Index de l'Égalité Femmes-Hommes : 86 points

Rémunération femmes-hommes	Répartition des augmentations individuelles	Répartition des promotions	Salariées augmentées à leur retour de congé de maternité	Parité parmi les 10 plus hautes rémunérations	TOTAL
36 / 40	20 / 20	15 / 15	15 / 15	0 / 10	86 / 100

ABBOTT MEDICAL FRANCE SAS

Index de l'Égalité Femmes-Hommes : 84 points

Rémunération femmes-hommes	Répartition des augmentations individuelles	Répartition des promotions	Salariées augmentées à leur retour de congé de maternité	Parité parmi les 10 plus hautes rémunérations	TOTAL
34 / 40	20 / 20	15 / 15	15 / 15	0 / 10	84 / 100

Abbott est un leader mondial dans le domaine de la santé qui aide les patients à profiter pleinement de la vie, à toutes les étapes de leur existence.

Notre gamme de technologies destinées à vous changer la vie couvre l'ensemble des soins de santé, et propose des produits et activités de qualité : diagnostic, dispositifs médicaux, nutrition et médicaments génériques. Les 113 000 collaborateurs Abbott travaillent à créer un impact durable sur la santé dans plus de 160 pays où nous sommes présents.

Abbott encourage et promeut l'inclusion et la diversité au sein du Groupe. Cette culture nous permet de continuer à développer des produits innovants, permettant aux patients de vivre leur vie pleinement.

